

L'EXPOSITION DE POISSONS VIVANTS D'EAU DOUCE AU SALON INTERNATIONAL D'AVICULTURE DE 1936

Par M. DE DROUIN DE BOUVILLE

Enfin, après sept années au cours desquelles plusieurs projets se sont successivement heurtés à l'obstacle financier, il a été possible de mettre à nouveau sous les yeux des Parisiens les produits des étangs et viviers de France. La précédente exhibition remonte, en effet, aux derniers jours de l'année 1928 (1).

Cette reprise, — qui aura des suites, espérons-le, — est la conséquence d'arrangements intervenus, sur l'initiative très heureuse de M. DE MONICAULT, entre l'*Union Piscicole de France* et la *Société Centrale d'Aviculture de France*. La première a prêté son matériel, la seconde l'a installé, sans reculer devant la dépense, estimant à juste titre que la présentation, à l'état vivant, des élèves de nos piscicultures n'avait pas seulement un intérêt technique ou économique, mais constituait une attraction très précisée du public.

Rappelons, à ce sujet, combien M. DOUMERGUE, alors hôte de l'Elysée, consacra de temps à la revue des aquariums quand il inaugura le Troisième Salon Nautique et ses félicitations chaleureuses à M. DENIZET, alors Président de l'*U. P. F.* (2).

Nous pouvons ajouter que si cette manifestation si réussie ne fut pas renouvelée, ce ne fut pas de la faute de l'ancien Président de la République, car il avait expressément manifesté le désir qu'on récidivât.

L'exposition qui vient d'avoir lieu du 30 Janvier au 4 Février se distingue des précédentes par une présentation beaucoup plus sobre, rançon de la dépression économique générale.

Comme cette exposition s'est tenue au Parc de la Porte de Versailles, on évoque, malgré soi, le souvenir du splendide jardin d'hiver qui, voici sept ans, y servait de décor à la Section de Pisciculture, avec ses palmiers, ses bambous, ses cactus, ses mimosas, ses parterres de fleurs éclatantes et variées, le tout en provenance de la Côte d'Azur.

(1) Voir *Bulletin* : — n° 9, Mars 1929, p. 219 ; — n° 10, Avril 1929, p. 241.

(2) Voir *Bulletin* : — 7 Janvier 1929, p. 173.

Mais le temps n'est plus à ces somptuosités qui, au surplus, ne laissaient pas d'avoir un inconvénient, à savoir faire de la pisciculture comme un accessoire de l'horticulture.

Mieux vaut donc que le Poisson ne soit pas en quelque manière concurrencé par des plantes au gracieux feuillage ou aux corolles brillantes, alors surtout qu'a été réalisée, dans le vaste hall Renan, une installation parfaitement conçue pour le faire apprécier.

Trente-neuf aquariums, longs alternativement de 1 mètre et de 1^m 50, s'y alignaient sur un front d'une soixantaine de mètres ; devant eux était tendue une toile d'un brun rougeâtre, dissimulant leurs supports, leurs intervalles et tout le système des canalisations d'alimentation et d'évacuation. Ainsi, dans une paroi nue, sombre, se détachaient, rectangles lumineux, les glaces des bacs éclairés par des rampes électriques assujetties aux couvercles. Grâce à un auvent s'avancant jusqu'à l'aplomb de la barrière maintenant les visiteurs à distance convenable, plus de ces faux-jours qui, lors des expositions précédentes, étaient souvent fâcheux.

Les dispositions adoptées, dont il convient de louer, particulièrement, M. FOUQUET, Secrétaire Général de la *Société Centrale d'Aviculture de France*, et M. MONTERO, son adjoint, se sont révélées excellentes pour la présentation des Poissons. Leurs contours se détachaient avec netteté ; leur relief et leurs couleurs prenaient toute leur valeur. C'était un plaisir pour l'œil que de voir, sous un éclairage bien réglé, rutiler les grandes écailles des Carpes à miroirs ; s'iriser les flancs des Truites arc-en-ciel ; se glacer d'argent la vêtue rouge tendre des Orfes ; s'opposer les éléments contrastés de la livrée demi-deuil des Black-bass. Et que dire de l'animation, sous cette chaude lumière, dans les bacs peuplés d'une multitude de petits alevins en mouvement perpétuel ?

Passons maintenant, à la revue de détail.

1. — M. GAU, Piscicultures des Sources et d'Arcisse, Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir). — Carpe cuir et à miroirs de 1 été, ponte tardive (fin Juillet-Août). — Gardon et Rotengle de 2 étés.

2. — M. GAU. — Carpe cuir et à miroirs (gros reproducteurs), avec leur progéniture de 1935.

3. — M. GAU. — Carassin doré rouge... ou blanc ! — Truite commune, sujets de un an.

4. — M. GAU. — Truite commune et Truite arc-en-ciel : reproducteurs.

5. — M. GAU. — Orfe : reproducteurs. — Tanche verte de 1 et 2 étés.

6. — SYNDICAT DES ÉTANGS DU FOREZ. Président : Comte DE NEUFBOURG, Beauvoir, par Boen-sur-Lignon (Loire). — Carpe à miroirs de 2 étés.

7. — SYNDICAT DES ÉTANGS DU FOREZ. — Tanche de Mongolie : alevins.

8. — ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE CARPES D'ÉLITE ; Président : Comte DE NEUFBOURG, Beauvoir, par Boen-sur-Lignon (Loire). — Carpe à miroirs marque « Royale » format « trapu » : reproducteurs de 1 kilogramme avec leur progéniture de 1935 ; alevins de 5 grammes.

9. — ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE CARPES D'ÉLITE. — Carpe à

miroirs marque « Royale » : reproducteurs de 1 1/2 kilogrammes avec leur progéniture de 1935 : alevins de 30 grammes.

10. — ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE CARPES D'ÉLITE. — Carpe à miroirs marque « Royale » : reproducteurs de 2 kilogrammes avec leur progéniture de 1935 : alevins de 100 grammes.

11. — M. DAGRY, Pisciculture de Hondouville (Eure) et à Paris : 20, quai du Louvre, 1^{er}, et 21, avenue Gambetta, XX^e. — Orfe : alevins de 1 été.

12. — M. DAGRY. — Carpe cuir, à écailles et à miroirs de 1 été.

13. — M. DAGRY. — Truites arc-en-ciel : portions.

14. — M. DAGRY. — Truite commune et arc-en-ciel : reproducteurs.

15. — M. PENIN DE LA RAUDIÈRE, pisciculture de Villebon, par Courville (Eure-et-Loir). — Carpe à écailles de 2 étés.

16. — M. HIRSCH, pisciculture des Jumeaux, La Rouillardière, par Amboise (Indre-et-Loire). — Carpe à écaille et à miroir, format « normal » : gros reproducteurs de 5 ans.

17. — M. HIRSCH. — Carpe à écailles et à miroirs de 2 étés.

18. — M. HIRSCH. — Carpes à écailles et à miroirs de 2 étés. — Black-Bass. — Gardon. — Tanche.

19. — M. LABBAS, pisciculture de l'Eure, à Acquigny (Eure). — Truite arc-en-ciel ; portions (12 mois).

20. — M. LABBAS. — Truite commune : reproducteurs de 3 et 4 ans.

21. — M. LABBAS. — Truite commune : sujets de repeuplement (1 été).

22. — M. LABBAS. — Truite arc-en-ciel : reproducteurs de 4 ans.

Devant les aquariums par lui peuplés, M. LABBAS présentait, en état de fonctionnement, trois augettes d'incubation avec œufs embryonnés et alevins vésiculés.

23. — M. POMMIER, pisciculture des Clouzioux, par Brinon-sur-Sauldre (Cher). — Black-bass : alevins de 1 été.

24. — M. POMMIER. — Black-bass, sujets de 2 étés.

25. — M. POMMIER. — Carpe à miroir érythrine : reproducteurs et alevins de 1 été.

26. — M. POMMIER. — Carpe à miroirs marque « Royale » de 2 étés avec alevins de 1 été.

27. — M. DU PUYTISON, pisciculture de Vauguenige, par Saint-Pardoux (Haute-Vienne). — Carpe à miroir érythrine de 1 et 2 étés. — Tanche de Mongolie : alevins.

28. — M. DU PUYTISON. — Carpe à miroir érythrine : gros reproducteurs.

29. — Comte LECOINTRE, pisciculture de Grillemont, par La-Chapelle-Blanche-Saint-Martin (Indre-et-Loire). — Carpe à miroir marque « Royale » de 2 étés.

30. — Comte LECOINTRE. — Carpe à miroirs marque « Royale » : reproducteurs avec leur progéniture de 1935.

31. — M^{me} DEVAUX-BERTON, pisciculture de Villette, par Vert (Seine-et-Oise). — Truite arc-en-ciel de 9 mois.
32. — M^{me} DEVAUX-BERTON. — Truite arc-en-ciel : reproducteurs de 4 et 5 ans parmi lesquels un spécimen à livrée claire, de tonalité générale dorée.
33. — M^{me} DEVAUX-BERTON. — Truite arc-en-ciel de 10 mois : portions.
34. — M^{me} DEVAUX-BERTON. — Truite arc-en-ciel de 12 mois ; sélection de sujets à croissance exceptionnellement rapide.
35. — M. DE CHEVIGNY, pisciculture de Martigny, par Longuyon (Meurthe-et-Moselle). — Carpe à miroirs de 2 étés.
36. — M. DANCHAUD, pisciculture de Beauregard, par Romorantin (Loir-et-Cher). — Carpe à miroirs de 2 étés d'un poids moyen de 2 kg. 400.
37. — M. DANCHAUD. — Gardon. — Rotengle. — Orfe. — Tanche commune et Tanche de Mongolie. — Sujets de divers âges.
38. — M. DANCHAUD. — Black-bass : reproducteurs. — Perche. — Brocheton.
39. — M. DE CHEVIGNY. — Carpe à miroirs : reproducteurs.

Au terme du parcours était installé l'éventaire de la maison KLAPISCH et fils où les visiteurs, après avoir admiré devant les aquariums où elles s'offraient à leurs regards les Carpes marchandes ou culinaires, pouvaient faire emplette de poissons pêchés sous leurs yeux dans deux vastes réservoirs où grouillaient, au choix, Ecailles ou Miroirs. On le remettait à l'acquéreur dans un sac en papier fort, d'un modèle très pratique, avec des recettes pour la préparation et la cuisson.

Cette mise en vente constituait une innovation. En 1928, il n'avait pas été possible de l'organiser pratiquement, et, pourtant les circonstances étaient alors plus favorables. Le succès de la tentative, nonobstant la dépression économique, est fort encourageant. Sans doute, dorénavant, ne verra-t-on plus guère d'exposition carpicole sans un comptoir annexé. Comme moyen de propagande en faveur du poisson d'eau douce, qu'imaginer de mieux efficace ?

Reste, après cette revue de l'exposition qui vient d'avoir lieu, à formuler un jugement d'ensemble.

Il n'y a pas lieu de comparer ici les mérites respectifs des quelques éleveurs qui ont exhibé leurs élèves du 30 Janvier au 4 Février. Tous ont droit à éloges, ne serait-ce que pour avoir, en période de crise, dans un esprit corporatif, dans un intérêt collectif, pris à leur charge des frais et des soucis dont ils se seraient dispensés, s'ils se fussent inspirés de considérations strictement individualistes (1).

Il n'importe pas beaucoup de dresser un palmarès, par contre, l'occa-

(1) Rappelons que, pour les Carpes de consommation un concours a été organisé par l'U. N. S. E. dont le compte rendu a été donné dans le précédent numéro du *Bulletin* p. 175.

sion ne s'offre-t-elle pas de demander, à une vue d'ensemble de l'exposition récente, une idée de ce qu'est la situation actuelle de la pisciculture en France.

En se remémorant ce que furent les présentations de poissons vivants en Février et Décembre 1928, l'enseignement de celle de 1935 se laisse dégager.

Distinguons, pour cette confrontation du présent avec un passé déjà relativement ancien, la culture des étangs, celle des viviers, celle enfin des pièces d'eau d'ornement.

Etangs. — La place de la Carpe est toujours la première, comme il sied, mais sa prépondérance semble s'accompagner d'une tendance à l'exclusivisme. Autrement dit, à en juger d'après le peuplement des bacs du hall Renan, l'Anguille, le Brochet, la Tanche seraient en régression marquée dans les eaux closes. S'il en va bien de la sorte, on peut regretter ce délaissement, surtout pour les deux premières espèces, pour lesquelles la demande est toujours active. Le Black-bass maintient, lui, ses positions en Sologne.

Pour la livrée, les Miroirs l'emportent de plus en plus sur les Ecailles, qui conservent cependant des partisans déterminés. Sans vouloir prendre autrement parti, remarquons que les premières sont mieux plaisantes à l'œil quand leur parure est intacte, mais ce n'est pas toujours le cas, car ce clinquant est plus ou moins fragile.

Il est indéniable que la noblesse ichthyenne n'est plus prisee comme elle le fut à l'époque où on allait chercher en Europe Centrale des Aischgrund, des Lausitz, des Wittingau, etc. Le jour où M. LIBERTIER s'est enquis de leurs « caractères distinctifs » (1) il a porté le premier coup au concept de race. D'autres ont suivi. La généalogie a perdu beaucoup de son prestige. Aujourd'hui, en France et ailleurs, on s'accorde en général pour voir dans la Carpe un animal éminemment plastique que le génétiste façonne à son gré, et qui porte, par suite, comme l'empreinte de son obtenteur.

D'où la notion de « marque » aujourd'hui prévalante. De sorte que les géniteurs d'Arcisse, de Beauregard, des Jumeaux, de Martigny... présentés à Paris en spécimens différents de format et livrée, de taille généralement imposante, seraient à dénommer plutôt Carpes GAU, DANCHAUD, HIRSCH, DE CHEVIGNY, etc. Chacun de ces spécialistes de l'empoissonnage de qualité a, en effet, ses méthodes particulières de sélection et d'élevage, mises au point par un patient labeur, qu'il juge, naturellement, préférables à celles des confrères. Comme le bon poisson peut être trapu ou normal ; si

(1) Voir *Bulletin* : — n° 3, Septembre 1928, p. 51.

(2) Voir *Bulletin* : — n° 5, Novembre 1928, p. 101 ; — n° 33, Mars 1931, p. 267 ; — n° 35, Janvier 1933, p. 213 et p. 221.

celui-ci est, comme il se doit, plus râblé que celui-là, on ne voit pas qu'il y ait à regretter la variété des types (1).

La marque personnelle substituée à la preuve éventuelle de noblesse présumée héréditaire, voici un progrès piscicole notable des dernières années.

Ce n'est pas le seul ; il a eu son complément avec la « marque communautaire ».

L'intérêt de cette dernière est de ne plus se limiter aux pisciculteurs d'embouche soucieux de peupler leurs étangs avec des alevins à croissance rapide de format ou livrée quelconques ; il s'étend aux poissonniers en leur garantissant la fourniture de Carpes marchandes d'un modèle déterminé. Cette assurance est de nature à faciliter grandement le débit et par là, la bonne tenue des cours, car le commerçant, comme le consommateur, recherche en toute matière, l'article de série, conforme à l'échantillon.

C'est pour donner satisfaction à leurs clients de gros et de détail que quelques carpiculteurs d'avant-garde, sur l'initiative du Comte de NEUFBOURG, fondèrent, en Juin 1930, l'*Association des Producteurs de Carpes d'élite*, pour la production, dans les exploitations respectives des adhérents, d'une Carpe dite « Royale ». Sa caractéristique est, d'après les divers exemplaires vus à l'Exposition, est d'être une Miroir trapue à bosse nucale accentuée. Telle, au reste, la représente la marque du groupement, déposée au Tribunal de Montbrison, qui, de ce fait, jouit des avantages concédés aux marques commerciales (2).

On comprend, dès lors, pourquoi nous n'avons pas cité, plus haut, les sélections de piscicultures réputées comme Beauvoir, Les Clouzioux, Grillemont... car on y produit la « Royale » sous le contrôle de l'*A. P. C. E.*

D'une visite à l'Exposition dernière on emporte donc cette impression que les exploitants des étangs de France sont sensiblement mieux organisés, pour l'écoulement des alevins ou sujets culinaires de qualité, qu'ils ne l'étaient il y a sept ans. Cette amélioration de leur position commerciale et technique doit être d'autant mieux signalée et louée qu'elle a été entreprise et poursuivie persévéramment au cours d'une période durant laquelle le prix de la Carpe à Paris a baissé de plus de moitié.

Viviers. — Du côté des salmoniculteurs aussi l'exposition récente marque la tendance à ne plus s'intéresser qu'à une seule espèce. On peut dire qu'aujourd'hui, pour les praticiens, seule compte la Truite arc-en-ciel.

L'Ombre de ruisseau ou Saumon de fontaine, qui eut son heure de vogue

(1) Rappelons que l'indice de profil est le quotient de la longueur L du corps, mesurée de la pointe du museau à la naissance de la caudale par la hauteur maxima H . Quand il est : — inférieur à 2,60 le corps est trapu ; — compris entre 2,60 et 2,80, le corps est normal ; — supérieur à 2,80, le corps est long, ce qui est désavantageux.

L'indice de section est le quotient de la hauteur maxima H par la largeur maxima L . Quand il est : — inférieur à 1,95 le corps est râblé ; — supérieur à 1,95 le corps est svelte.

(2) Au surplus, le type de la « Royale » vient d'être précisé à la dernière Assemblée générale de l'*Association des producteurs de Carpes d'élite*. Voir ci-après, p. 200.

et ne l'avait pas encore tout à fait perdue en 1928, paraît complètement délaissé ; pas un spécimen de ce joli poisson ne figurait au Hall Renan.

Quant à la Truite commune, elle y était encore représentée, mais de telle façon qu'on avait le sentiment d'une régression de son élevage. Il est vraisemblable que nul ne s'occuperait plus de cette espèce, plutôt délicate, n'était la demande de forts sujets pour le repeuplement des ruisseaux. Ce n'est pas avec elle qu'on peut, profitablement, obtenir des portions.

L'Arc-en-ciel, au contraire, se prête à la fabrication en série, caractéristique du type de pisciculture qui, sans trop forcer le sens des mots, a pu être qualifié d'industriel.

Comme tel, il a connu, à certaine époque, le beau rendement. Avec la crise, il n'en va plus de même et, alors on doit se préoccuper de réduire le prix de revient.

Après avoir passé en revue les élèves de M^{me} DEVAUX-BERTON, de M. DAGRY, de M. GAU et de M. LABBAS, comment ne pas se livrer à quelques réflexions sur ce sujet d'actualité ?

Ces quatre pisciculteurs présentent leurs poissons sous même étiquette ; mais sont-ils bien spécifiquement identiques ?

Il suffit de les comparer pour que se pose comme d'elle-même, la question depuis longtemps débattue : — « Qu'est, au juste, le poisson avec lequel chaque éleveur travaille à la production des portions ? »

Nul d'entre eux ne saurait le préciser...

L'Europe a reçu des Etats-Unis, depuis environ un demi-siècle, de nombreuses fournitures d'œufs embryonnés des Truites américaines suivantes : — *Salmo irideus* Jordan ; — *S. gairdnerii* Richardsen ; — *S. shasta* Jordan ; — et même *S. lewisi* Girard et *S. mykiss* Walbaum (1). Supposé que ces œufs fussent de souche pure, chose douteuse, que de mélanges dans l'ancien continent entre sujets acclimatés ! La généalogie de leurs descendants est devenue impossible à débrouiller. Comme le signale judicieusement M. SORNAY : — « Les reproducteurs que l'on possède sont, depuis de longues années, l'objet de croisement nombreux et répétés, et l'on a ainsi obtenu des races, généralement robustes, sans doute, mais dont les aptitudes, le mode d'existence, les habitudes, n'ont pas été étudiés et ne sont qu'imparfaitement connus » (2).

Peu importe, dira-t-on, l'essentiel est d'avoir à sa disposition des poissons rustiques, dont la multiplication et l'engraissement sont, dans l'ensemble, faciles.

On peut ne pas partager cet avis et regretter cette ignorance des mœurs, des exigences biologiques, qui sont spéciales au type faisant l'objet d'une spéculation animale. Car si, au moins pour les établissements qui peuvent

(1) Ajoutons que M^{me} DEVAUX-BERTON a exposé une Truite dorée ; nous avons appris d'elle qu'elle en avait eu tout un lot. Or, il y a en Amérique, — sans parler d'un Omble, — trois espèces de Truites dénommées *golden Trout*, ce sont : — *Salmo aguabonita* Jordan, — *S. roosevelti* Evermann ; — et *S. whitei* Evermann !

(2) Voir *Bulletin*, n° 67, Janvier 1934, p. 188.

se procurer avantageusement la marée, le problème du nourrissage est résolu de façon satisfaisante, il reste à comprimer le déchet en cours d'élevage comme à régulariser et stimuler à la fois la croissance. Ainsi seulement peut-on escompter un élargissement de la marge de bénéfice aujourd'hui amenuisée.

L'examen méditatif des quelques aquariums où s'ébattaient des Arc-en-ciel, aboutissait ainsi à cette constatation que l'heure de la génétique était peut-être venue pour la salmoniculture. Pourquoi la sélection méthodique des reproducteurs ne prendrait-elle pas, pour cette branche, l'importance qu'elle a, depuis longtemps, en carpiculture ? Mais, il s'agit d'en établir les règles sur une base scientifique et la tâche ne s'annonce pas facile. On peut se demander, en effet, s'il ne sera pas nécessaire d'interroger les chromosomes pour avoir, en ce qui concerne les Salmonides, voraces à croissance rapide, une opinion fondée sur la qualité des géniteurs.

Pièces d'eau d'ornement. — Horace assure qu'on emporte tous les suffrages quand, à l'utile, on joint l'agréable.

C'est avec cette ambition que, M. DU PUYTISON a, voici plusieurs années déjà, croisé la Carpe Ni-Goï, variété érythrine de la Carpe à écailles, avec la Carpe à miroirs. Le résultat a été superbe et les spécimens exhibés pour la première fois à Lyon, en Novembre 1932, firent vive sensation (1).

Ces Carpes, d'un rouge orangé brillant, sur le dos et le flanc desquelles s'alignent de grands miroirs aux reflets nacrés, viennent d'être présentées aux Parisiens, qui les ont admirées comme il convenait. Elles constituent une très intéressante acquisition, comme étant, par excellence, des poissons à deux fins, tout particulièrement indiqués pour les miroirs d'eau de quelque étendue et profondeur ornant parcs ou jardins.

À côté de cette nouveauté sensationnelle on a revu avec plaisir, dans les aquariums de quelques carpiculteurs, deux autres sortes de poissons rouges : l'Orfe et la Tanche de Mongolie. Le premier, variété de l'Idé mélanite, est de belle forme et sa livrée rose plus ou moins vif, aux reflets argentés est fort agréable à l'œil. La seconde a une teinte mandarine avec mouchetures noires. Ce sont aussi des types comestibles, mais inférieurs à la Carpe comme valeur culinaire.

Signalons aussi ici le Black-bass dont la vêtue demi-deuil contraste agréablement avec celle des Cyprinides aux couleurs vermeilles.

Il y a lieu de se féliciter de l'initiative prise par la *Société Centrale d'Aviculture* en organisant, malgré mainte circonstance défavorable, une exposition des produits de la pisciculture française, dans le cadre de son 72^e Salon annuel. Pour tous les visiteurs cette présentation des hôtes de nos étangs et viviers a constitué une attraction appréciée et, à ceux qui les sollicitaient, elle ne refusait pas les données instructives.

(1) Voir *Bulletin*, n^o 54, Décembre 1932, p. 204.